

Mode d'agrégation de la sensibilité potentielle à l'érosion par bassin versant contributif aux zones urbaines

La donnée de base utilisée est le raster « sensibilité potentielle à l'érosion » à maille 20 m en 5 classes allant de très faible (classe 1) à très forte (classe 5). L'agrégation de ces mailles par bassin versant repose sur une **pondération linéaire** selon les surfaces de chaque classe de sensibilité présentes dans le bassin versant. En formule :

$$I_lin\'{e}aire = 3\frac{S_1 \cdot 1 + S_2 \cdot 2 + S_3 \cdot 3 + S_4 \cdot 4 + S_5 \cdot 5}{S_{Tot} \cdot 15} \cdot 100$$

Avec:

 S_i : surface en classe de sensibilité i en ha S_{Tot} : surface de toutes les classes 1 à 5 (ha)

Classe de sensibilité à l'érosion	Facteur de pondération	Surface (ha) (S1 à S5)	Surface pondérée
1	1	267	267
2	2	20	39.44
3	3	279	837.12
4	4	38	150.24
5	5	0	0
somme	15	603	1294
		Indicateur (%)	42.9

Bornes de valeurs : la valeur de cet indicateur atteint 100% si toutes les surfaces du bassin versant (hors zones urbaines et hors eau de surface) ont une sensibilité à l'érosion très forte (classe 5) ; elle atteint 20% si toutes les surfaces ont une sensibilité très faible (classe 1).

Plus d'information sur le site de la DIREN, rubrique Risques Naturels, Coulées d'eaux boueuses et dossier de l'étude.

--

Traitement et conception des cartes : Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA). 2 rue de Rome – BP 30022 SCHILTIGHEIM 67013 STRASBOURG Cedex. Contact : Paul van Dijk (p.vandijk@bas-rhin.chambagri.fr), 03 88 19 17 50